

Dossier de la Résidence Ignace Bourget concernant la réfection du mur de soutènement du barrage Simon Sicard (au bout de la rue du Fort Lorette)

Jean-Hubert Thieffry; Hélène Guilbault

Nous avons bien pris connaissance du projet de réfection nécessaire du mur de soutènement du barrage Simon Sicard et sommes positifs sur la manière de le renforcer.

Nous sommes concernés car nous sommes riverains de la rivière des Prairies, sur une section qui doit être rénovée. La Résidence Ignace Bourget est le lieu de vie d'une trentaine d'étudiants hommes et femmes, de deux familles, et de 4 à 6 adultes célibataires selon les années.

Toutefois depuis l'aménagement du parc éphémère au fond de la rue du Fort Lorette il y a de cela 3 ans, (été 2023) nous, habitants de la Résidence Ignace Bourget, familles et étudiants, subissons une détérioration notable du milieu.



Nous notons et subissons de nombreuses nuisances et dégradations décrites ci-dessous :

1. Parking privé pourtant bien identifié, régulièrement squatté
2. Déchets alimentaires, bouteilles canettes régulièrement jetés sur le sol
3. Attroupements réguliers dans le parc éphémère durant la nuit, avec nuisances sonores, cris, et allers et venues de voitures bruyantes qui nuisent aux occupants (familles et étudiants de la Résidence)

4. Trafic de drogue dans les voitures sur notre stationnement
5. Prostitution dans les voitures sur notre stationnement
6. Intrusion de jour sur notre terrain privé
7. Intrusion dans la Résidence, par une porte proche du parc éphémère et vol récent de 6 vélos et 6 paires de patins.
8. Taggage récent (20 juin) de notre camion Ford de transport des marchandises cf photos et déclaration à la police
9. Intrusion nocturne par effraction d'une personne dans notre résidence sous l'effet de la drogue
10. Intrusions régulières dans le bâtiment ayant appartenu aux sœurs de la miséricorde (juste en face de la résidence Ignace Bourget) et dégradation croissante malgré l'obstruction des portes et fenêtres.
11. Vol nocturne d'un de nos deux pédalos
12. Par ailleurs on nous a rapporté aujourd'hui le cas d'un viol récent qui se serait produit derrière l'église de La visitation tout près de notre terrain.

En raison de toutes ces nuisances déjà subies, nous sommes formellement opposés à la réalisation d'un chemin public sur la berge de la rivière des Prairies, le long du terrain de la Résidence Ignace Bourget. Cela ne ferait qu'aggraver la situation aux préjudices de la sécurité des étudiants et des familles.



Tag sur notre camion de transport de marchandise dans la nuit du 20 au 21 juin 2026
Clôture

Par ailleurs, en regardant attentivement le film de présentation du projet, nous nous sommes aperçus que la clôture prévue le long de la rue du Fort Lorette n'allait pas jusqu'à la rivière et permettait ainsi un accès libre à notre terrain. Nous demandons que cette clôture soit beaucoup plus haute et bloque le passage et les intrusions, tel que c'est actuellement.

